



## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

**Le 17 avril 2025 à 18 heures**, le Comité Syndical du SITCOM Côte sud des Landes dûment convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Alain CAUNEGRE.

Date de convocation : 10 avril 2025

Nombre de membres en exercice : **39** titulaires

Secrétaire de séance : Bérangère SABOURAULT

Présents avec voix délibérative : **21** (titulaires + suppléants à voix délibérative) Quorum requis : **20**

Représentés : **1** Nombre de voix : (titulaires+suppléants à voix délibérative +pouvoirs) : **22**

### Présents avec voix délibérative :

#### CC. MACS

Jean-Luc BELESTIN ; Joël CANTIN ; Alain CAUNÈGRE ; Jean-Claude DAULOUEDE ; Bertrand DESCLAUX ; Régis DUBUS ; Bernard FRACCHETTI ; Jean-Michel DULER

#### CAGD

Alexandra BOGNENKO-SANIEZ ; Martine LABARCHEDE ; Bérangère SABOURAULT

#### CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Bernard DUPONT ; Thierry GUILLOT ; Francis LAHILLADE ; Jean-Louis PEYRELONGUE ; François CLAUDE

#### CC. DU SEIGNANX

Pierre PASQUIER ; Alain PERRET ; Philippe POURTAU

#### CC. COTE LANDES NATURE

Gérard NAPIAS ; Christian VIGNES

### Absents :

#### CC. MACS

Françoise AGIER ; Francis BETBEDER ; Pascale CASTAGNET ; Jean-François MONET ; Pierre PECASTAINGS ; Denis BECUS ; Patrick BENOIST ; Antoine COELHO ; Edouard DUPOUY ; Damien GARAT ; Patrick MONDENX ; François GUILLAMET ; Dany JAMMES ; Patrice LARD ; Alain SOUMAT

#### CAGD

Alain BERGERAS ; Hervé DARRIGADE ; Martine ERIDIA ; Laurent LAFOURCADE ; Jean LAVIELLE ; Julien RELAUX ; Jean SOUBLIN ; Albert AUZEMERY ; Thierry BOURDILLAS ; Philippe CASTEL ; Philippe DELMON ; Vincent DEZES ; Julien DUBOIS ; Alain DUBOURDIEU ; Alain GODOT ; Caroline JAY ; Florence PEYSALLE

#### CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Stéphane BELLANGER ; Luc De MONSABERT ; Didier LAFOURCADE ; Didier SAKELLARIDES ; Christian DAMIANI ; Corinne De PASSOS ; Roland DUCAMP ; Christian FORTASSIER ; Sylviane LESCOUTTE ; Didier MOUSTIÉ ; Marlène PERRIAT

#### CC. DU SEIGNANX

Jean-Marc LARRE ; Valérie CORNU ; François TRAMASSET ; Didier HERBERT ; Marc MABILLET

#### CC. COTE LANDES NATURE

Nathalie CAMOUGRAND ; François CORDOBES ; Denis VEJUX ; Jean-Louis DAVERAT ; Francis LABOUDIGUE ; Muriel LAGORCE ; Michel LAMOLIE ; Marc VERNIER

**Représentés (pouvoirs) :** Pouvoir de M. Jean LAVIELLE à Mme Bérangère SABOURAULT

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

DEL\_2025\_046

### Charte achats responsables

Monsieur le Vice-Président Régis DUBUS expose :

Depuis 2022, le Sitcom Côte sud des Landes est engagé dans une démarche d'économie circulaire. Son objectif est de transformer notre modèle économique en accompagnant les différents acteurs du territoire vers des modes de production et de consommation plus sobres et responsables.



Cette ambition s'est traduite concrètement en 2023 par la mise en place du Plan d'Action du Sitcom pour la Transition vers une Economie Circulaire (PASTEC).

Parmi les 24 actions qui composent le PASTEC, l'une d'entre elles porte sur le développement d'une politique d'achats responsables au Sitcom.

Conscient de l'impact environnemental et social des décisions d'achat, le Sitcom souhaite développer les critères éthiques et durables à chaque étape de son processus d'achat afin de :

- Réduire l'impact environnemental des produits achetés
- Privilégier les produits issus du réemploi, de la réutilisation et intégrant des matières recyclées
- Favoriser les entreprises socialement responsables et notamment les structures d'insertion

Pour cela, le syndicat souhaite mettre en place une « Charte achats responsables » pour formaliser ses objectifs ainsi que les moyens qui seront mis en place pour les atteindre.

Cette charte sera jointe au dossier de consultation de chaque marché public afin d'informer les fournisseurs de la démarche du syndicat et de ses exigences environnementales et sociales.

Par son engagement dans cette politique d'achats responsables, le Sitcom souhaite non seulement améliorer la gestion de ses achats et leur impact environnemental et social, mais également inciter ses partenaires à s'inscrire dans une démarche similaire.

Ainsi, il est proposé au Comité syndical d'approuver la Charte Achats Responsables

Le comité syndical,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**APPROUVE** l'engagement du syndicat dans la politique d'achats responsables

**VALIDE** la Charte Achats Responsables du Sitcom annexée à la présente délibération.

**PREND ACTE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication. *Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

Pour extrait conforme,  
A Bénesse-Maremne, le 23 avril 2025

Le Président,  
Alain CAUNÈGRE

